



www.lavenir.net

Date: 06-04-2022

Periodicity: Continuous

Journalist: -

[lavenir.net](http://www.lavenir.net)



La chasse silencieuse prochainement imposée à Durbuy?



Chasse illustration ©heyman

Remise en locations de lots de chasse, le locataire ne répondant plus aux conditions.

Le conseiller Fabrice Olivier (CommUne Passion, min.) questionne le bourgmestre Philippe Bontemps sur les pièces à produire, notamment un extrait de casier judiciaire, pour pouvoir chasser.

Le mayeur explique alors les différentes conditions à remplir.

Éric Jurdant (Écolo min.), sur ce dossier, dit poser les balises pour un futur débat qui pourrait avoir lieu lorsque l'ensemble des lots de chasse seront remis en location. "Je parle dans un sens du bien-être animal. Ne pourrait-on pas imposer progressivement la chasse dite silencieuse? On y tire sur le gibier à l'arrêt, à partir d'un poste de tir camouflé. Cela nécessite autant de traqueurs qu'à cor et à cri. C'est un mode de chasse moins stressant pour l'animal", indique-t-il, expliquant que la viande n'en est que meilleure.

Il ajoute que la Commune de Bütgenbach a adopté ce système qui se fait sans chiens.

Un système que le mayeur dit ne pas connaître, mais il affirme qu'il se renseignera sur ce sujet, notamment lors d'une prochaine réunion avec le DNF